

Eneco Toit Solaire

Carte tarifaire octobre 2021 d'Eneco Belgium SA du Contrat de fourniture d'électricité verte et belge aux particuliers en Belgique.



Tous les prix incluent 21% TVA

Prix de l'énergie

REDEVANCE **FIXE** (€ / an) 60,00



CONSOMMATION (€cent / kWh)				
Compteur simple	Compte	Compteur excl. nuit		
	HEURES PLEINES	HEURES CREUSES		
18,00	19,77	16,60	16,60	

Coûts externes et taxes sur l'énergie

TARIFS NETS ÉLECTRICITÉ: Utilisation de réseaux de distribution et de transport

(montants versés à votre gestionnaire de réseau)

(
Gestionnaire de réseau	Frais de distribution (€cent / kWh)				Frais de transport	Coût de distribution fixe	Tarif prosumer (1)
	Simple	Heures pleines	Heures creuses	Excl. nuit	(€cent / kWh)	(€ / an)	(€ / kVA / an)
AIEG	7,21	7,57	5,78	5,05	4,38	26,70	67,43
AIESH	11,83	12,18	7,86	6,73	4,38	18,22	86,35
FLUVIUS (GASELWEST)	14,99	14,99	11,65	7,24	2,95	13,64	112,42
FLUVIUS ANTWERPEN (IMEA)	9,99	9,99	7,67	4,97	2,75	13,64	79,28
FLUVIUS (IMEWO)	11,70	11,70	8,91	5,86	2,87	13,64	90,45
FLUVIUS LIMBURG (Inter-energa)	9,04	9,04	7,23	4,53	2,58	13,64	72,25
FLUVIUS (INFRAX WEST)	9,62	9,62	7,42	4,84	2,60	13,64	76,04
FLUVIUS (INTERGEM)	11,05	11,05	8,55	5,48	2,80	13,64	86,25
FLUVIUS (IVEKA)	13,20	13,20	10,51	6,22	2,87	13,64	98,99
FLUVIUS (IVERLEK)	11,99	11,99	9,18	5,96	2,76	13,64	91,84
ORES (Brabant Wallon)	9,59	10,20	5,70	4,59	4,38	15,80	79,23
ORES (Est)	12,98	13,86	7,83	6,27	4,38	15,80	99,39
ORES (Hainaut électricité)	10,63	11,22	6,95	5,85	4,38	15,80	85,47
ORES (Luxembourg)	11,38	12,13	6,77	5,39	4,38	15,80	90,29
ORES (Mouscron)	9,75	10,37	5,95	4,81	4,38	15,80	79,67
ORES (Namur)	11,14	11,83	6,75	5,49	4,38	15,80	88,16
ORES (Verviers)	13,02	13,80	8,24	6,82	4,38	15,80	98,78
FLUVIUS (PBE)	10,52	10,52	7,98	5,77	2,81	13,64	83,21
REGIE DE WAVRE	11,63	12,28	9,69	9,69	4,38	21,19	90,75
SIBELGA(*)	8,52	8,52	6,22	6,22	1,46	12,41	-
FLUVIUS (SIBELGAS)	12,35	12,35	9,54	6,20	2,96	13,64	95,58
TECTEO	9,88	11,07	5,89	5,08	4,38	27,55	77,06

accord pour la fourniture d'électricité. Les prix énergétiques sont majorés d'impôts, taxes et suppléments en vigueur et de tous les frais imputes pour l'utilisation du réseau de distribution et de transport ainsi que la contribution énergie verte et/ou cogénération qu'Eneco peut ou doit porter en compte. Les montants repris c'dessus sont les derniers montants connus. Votre consommation sera toujours calculée sur base des tarifs valables à ce moment-là et, si besoin, de manière rétroactive. Eneco se réserve le droit d'adapter ces coûts en fonction des modifications apportées au cadre réglementaire. Les modifications de ces éléments, pour lesquelles Eneco n'est pas responsable, sont répercutées entièrement sur le Client même rétroactivement. Les prix indiqués sont offerts uniquement aux clients particuliers avec une consommation annuelle d'électricité inférieure ou égale à 50 MWh et une connexion bassetension avec une capacité de connexion jusqu'à 56 kWA. Pour tous les autres cas, Eneco se réserve le droit d'ajuster vos prix. La redevance fixe est un coût annuel par raccordement électrique. Cette redevance est forfaitaire et due intégralement à compter de la livraison lors de la première année, même en cas d'éventuelle résiliation anticipée. Dés la deuxième année, la redevance fixe est due au prorata du nombre de jours pendant lesquels le client est fourni par Eneco à ce raccordement. La redevance fixe est imputée sur chaque facture de décompte et/ou de clôture. Si le client possède une installation de production locale en Flandres d'une capacité maximale de 10 kWA et s'il possède un compteur numérique, la consommation d'énergie et l'injection d'énergie seront dorénavant facturées séparément. Plus d'informations : www.eneco.be/injectie
--

- (*) taux hors terme de capacité: KVA <=13KVA 31,74 €/an; KVA > 13KVA 36,45 €/an.
 (1) Tarif capacitaire additionnel pour tous les utilisateurs du réseaux possédant une installation de production avec une puissance maximale de 10 kVA avec un compteur d'électricité réversible.
 (2) Pas soumis à la TVA

Carte tarifaire version 012110 pour la Belgique. / Valable du 1er octobre 2021 au 31 octobre 2021 inclus. / BC_032_012110_FR_ENECO_POWER_SOLAR

Taxe OSP (obligations de service public), uniquement pour Bruxelles $(\mathfrak{C} \ / \ an)$

<= 1,44 kVA	0,00
> 1,44 kVA et <= 6 kVA	12,34
> 6 kVA et <= 9.6 kVA	19,75
> 9 kVA et <= 13 kVA	24,68
> 13 kVA et <= 18 kVA	37,03
> 18 kVA et <= 36 kVA	49,37
> 36 kVA et <= 56 kVA	98,74
> 56 kVA et <= 100 kVA	160,45

IMPÔTS, TAXES ET MAJORATIONS ÉLECTRICITÉ

(fixées par les autorités publiques)

Gestionnaire de réseau	Cotisation sur l'énergie (€cent / kWh)	Cotisation fédérale ⁽²⁾ (€cent / kWh)
AIEG	0,2331	0,3474
AIESH	0,2331	0,3474
FLUVIUS (GASELWEST)	0,2331	0,3474
FLUVIUS ANTWERPEN (IMEA)	0,2331	0,3474
FLUVIUS (IMEWO)	0,2331	0,3474
FLUVIUS LIMBURG (Inter-energa)	0,2331	0,3474
FLUVIUS (INFRAX WEST)	0,2331	0,3474
FLUVIUS (INTERGEM)	0,2331	0,3474
FLUVIUS (IVEKA)	0,2331	0,3474
FLUVIUS (IVERLEK)	0,2331	0,3474
ORES (Brabant Wallon)	0,2331	0,3474
ORES (Est)	0,2331	0,3474
ORES (Hainaut électricité)	0,2331	0,3474
ORES (Luxembourg)	0,2331	0,3474
ORES (Mouscron)	0,2331	0,3474
ORES (Namur)	0,2331	0,3474
ORES (Verviers)	0,2331	0,3474
FLUVIUS (PBE)	0,2331	0,3474
REGIE DE WAVRE	0,2331	0,3474
SIBELGA	0,2331	0,3474
FLUVIUS (SIBELGAS)	0,2331	0,3474
TECTEO	0,2331	0,3474

Redevance de raccordement électricité (Wallonie) (2) (€cent / kWh) 0,075

Contribution Fonds Energie (Flandre) (²) (€ / mois)				
	Tension basse	Tension moyenne		
Tarif standard (domicilié)	0,43	155,51		
Tarif standard (non domicilié)	155,51			
Tarif consommateur protégé	0,00	0,00		
Certificats verts et de cogénération (€cent / kWh)	2,90			
Certificats verts en Wallonie (€cent / kWh)	3,42			
Certificats verts pour Bruxelles (€cent / kWh)	1,22			



Eneco Toit Solaire

Carte tarifaire octobre 2021 d'Eneco Belgium SA du Contrat de fourniture d'électricité verte et belge aux particuliers en Belgique.



Les tarifs d' injection sont exonérés de TVA

Prix de l'énergie

COMMERCIALISATION LIMITÉE DE L'INJECTION

REDEVANCE FIXE (€ / an)		CONSOMMATION (€cent / kWh)				
	+	Compteur simple	Compteur double			
(= / 3.9			HEURES PLEINES	HEURES CREUSES		
	_	PRÉLÈVEMENT				
Voir prélèvement		Voir prélèvement	Voir prélèvement	Voir prélèvement		
		INJECTION				
		7,77	8,81	5,42		

Les conditions du prélèvement se trouvent à la première page de ce document.

Eneco Toit Solaire est un contrat à durée indéterminée pour lequel les prix d'injection sont fixes pendant la première année. Eneco se réserve le droit d'adapter ces coûts en fonction des modifications apportées au cadre réglementaire. Les modifications de ces éléments, pour lesquelles Eneco n'est pas responsable, sont répercutées entièrement sur le Client même rétroactivement. Les prix indiqués sont offerts uniquement aux clients particuliers avec une consommation annuelle d'électricité inférieure ou égale à 50 MWh et une connexion basse tension avec une capacité de connexion jusqu'à 56 kVA. Pour tous les autres cas, Eneco se réserve le droit d'ajuster vos prix.

Carte tarifaire version 012110 pour la Belgique. / Valable du 1er octobre 2021 au 31 octobre 2021 inclus. / BC_032_012110_FR_ENECO_POWER_SOLAR